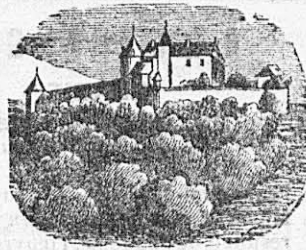




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁰ 12²⁷ (d. j. f. 15⁰⁰) 15¹⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 6-- 10⁰⁰ 13¹⁵ (13⁰⁰) 17⁰⁰

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
» . . . 6 mois » 3.-
Étranger . . 1 an » 10.-
» . . . 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cts en plus.

ANNONCÉS

Canton de Fribourg . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité, (Cercle catholique, 1er étage)

Le traité germano-russe.

Les clauses inédites du traité de Rapallo.

Le correspondant spécial du *Daily Mail* à Gènes donne en détail les clauses du traité qui a été conclu entre les Allemands et les bolchévistes et qui n'ont pas encore été publiées :

1). Par la clause signée par M. Rakowski en tant que président du gouvernement soviétique de l'Ukraine et par M. Rathenau, ministre des affaires étrangères allemand, l'Allemagne s'engage à rembourser à la Russie la somme de 20 millions de livres sterling perçue pendant son occupation de l'Ukraine. Ce paiement devra être effectué en espèces ;

2). L'Allemagne promet de supprimer ses camps de prisonniers dans lesquels près de 6.000 Russes sont encore détenus et aidera ceux qui le désireront à rentrer en Russie ;

3). L'Allemagne interdira la formation d'associations d'officiers du régime tsariste sur son territoire et supprimera les organisations revêtant un caractère contre-révolutionnaire ;

4). L'Allemagne s'engage également à n'autoriser sur son territoire aucun transport de matériel de guerre à destination de la Pologne, de la Roumanie, de l'Esthonie ou de tout autre Etat successeur ;

5). La Russie accorde aux établissements Krupp la permission de fabriquer des canons et du matériel de guerre dans un certain nombre d'usines de son territoire, notamment dans celle de Lyotovilika, près de Perm, et celle de Hartmann près de Lugansk et une autre très importante dans la province de Tambor.

Les clauses numéros 2 à 5, dit le *Daily Mail* sont signées par M. Tchitchérine, commissaire étranger bolchéviste, et par M. Rathenau. Les deux dernières sont réellement une base très appropriée à une convention militaire future. Elles constituent un nouveau complot contre les libertés de l'Europe. Les bolchévistes eux-mêmes considèrent ces clauses comme une certitude d'un quatrième partage de la Pologne.

La réponse allemande

La délégation allemande à Gènes a fait connaître, vendredi, la réponse que les puissances alliées lui demandaient.

Le Dr Wirth explique que l'accord avec la Russie était le résultat naturel du désir de l'un et de l'autre pays de reprendre les relations diplomatiques et de la nécessité de résoudre les questions résultant de l'état de guerre. Les propositions énoncées par le programme des experts à Londres « négligeaient les intérêts allemands » et il y avait lieu, pour l'Allemagne, de se préoccuper au plus tôt de les sauvegarder... « Il est parfaitement conforme au désir de la délégation allemande, dit le Dr Wirth, que la confé-

rence réussisse à jeter les bases d'un règlement général du problème russe et à faire rentrer dans le cadre de ce règlement d'ensemble le traité germano-russe ; il semble parfaitement possible de parvenir à ces fins. »

L'Allemagne ne retire pas le traité germano-russe. Elle se résigne à ne pas paraître dans les délibérations qui concernent les affaires russes, acceptant ainsi la situation que lui faisait M. Lloyd George.

La lettre de M. Barthou.

Voici le texte de la lettre que M. Barthou a adressée vendredi à M. Facta, au sujet de la réponse allemande :

« Je ne connais encore que par la presse qui l'a reçu des mains de M. Rathenau, le texte de la note que le chancelier d'Allemagne a dû remettre aujourd'hui à votre excellence. Je tiens cependant à lui communiquer sans retard les expresses réserves que me suggère un document qui me paraît inadmissible si, comme tout porte à le croire, le texte en est authentique.

La délégation allemande présente comme légitime le traité germano-russe. La délégation française estime que, même sans parler d'autres engagements conventionnels de l'Allemagne, ce traité viole les principes de Cannes.

D'autre part, les Alliés, constatant que le traité germano-russe détruit l'esprit de confiance mutuelle indispensable à la coopération internationale que la conférence a pour but d'établir, ont été unanimes à considérer que leur dignité ne leur permettait plus de collaborer avec les délégués allemands à la commission des affaires russes. La note allemande donne à la note du 18 avril une interprétation inacceptable.

Il serait hors de propos d'entrer ici dans les détails des allégations formulées par la délégation allemande, allégations mensongères que l'attitude loyale et franche des puissances invitantes suffirait à contredire.

J'ai la conviction que votre Excellence reconnaîtra comme moi la nécessité d'appeler les chefs des délégations qui, réunis sous votre présidence, ont signé la note du 18 avril, à délibérer sur la situation qui vient d'être créée par la réponse allemande. Cette délibération, pour être utile, devrait avoir lieu dans le plus bref délai.

(Signé) Barthou.

Une protestation de M. Wirth.

Le chancelier Wirth a adressé, au nom de la délégation allemande, la lettre suivante de M. Facta, président de la conférence :

« J'apprends que la délégation française vous a écrit une lettre dans laquelle elle prononce à notre sujet les mots « d'allégations mensongères ».

Si ce terme est réellement contenu dans cette lettre, je proteste énergi-

quement contre cette accusation, qui pèse d'autant plus lourdement sur nous que nous vivons un jour de fête italienne, et qu'elle est contraire à l'esprit de Gènes. »

La note alliée au chancelier Wirth.

Voici les principaux points de la note alliée en réponse à la note allemande du 18 avril

Les représentants alliés des puissances invitantes, après avoir fait une enquête auprès des membres de leurs délégations respectives, constatent qu'il n'y a pas l'ombre de justification de l'allégation selon laquelle la délégation allemande a été forcée de conclure un accord séparé avec la Russie par suite du refus que les puissances invitantes auraient opposé à l'examen de graves difficultés que les propositions formulées à Londres par les experts auraient créées pour l'Allemagne.

La version aux termes de laquelle des discussions officieuses avec les Russes au sujet de la reconnaissance des dettes auraient exposé la délégation allemande au risque de se voir mise en face d'un projet inacceptable pour l'Allemagne, projet adopté par la majorité des membres de la Conférence, est sans fondement.

Aucun projet n'aurait pu être accepté par la Conférence sans la plus complète possibilité de discussion dans les commissions et sous-commissions compétentes, où l'Allemagne siège sur pied d'égalité avec les autres puissances.

Une erreur sur la portée des propositions des experts ou une fausse interprétation des conversations officieuses tenues avec les Russes aurait bien pu justifier une demande de discussion approfondie devant la Conférence. Elle ne pourrait justifier cependant la conduite qui a été suivie et les signataires des puissances invitantes regrettent que la note allemande ait essayé de rejeter sur leurs pays la responsabilité d'un procédé contraire à l'esprit de loyale collaboration, si essentiel à la restauration de l'Europe.

Ils réservent expressément pour leur gouvernement le droit de tenir pour nul et non avenu toutes les clauses du traité germano-russe qui seront reconnues contraires aux traités existants.

NOUVELLES SUISSES

Banque nationale suisse. — L'assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse a eu lieu samedi dans la salle du Conseil national, sous la présidence de M. Usteri, député au Conseil des Etats, vice-président du conseil de banque. Dix-huit cantons, avec 29,886 actions, 22 banques cantonales avec 15,028 actions, 61 actionnaires privés avec 6730 actions, étaient représentés.

L'assemblée approuva le rapport

du président, qui donne un exposé général, et un rapport de M. Schnyder, vice-président de la direction de la Banque nationale sur la marche de l'institution durant le dernier exercice. Ce rapport dit entre autres que la Banque nationale considère le rétablissement de la circulation de l'or comme un événement heureux au point de vue monétaire. Du 1^{er} janvier à ce jour, il a été mis en circulation pour 130 millions environ de pièces d'or. La couverture métallique des billets est tombée de 751 à 641 millions de francs.

L'assemblée approuva ensuite le compte de profits et pertes et le bilan, puis donna décharge de l'administration. Le dividende a été fixé à 6 %.

Fête fédérale de gymnastique. — A l'expiration du délai d'inscription, 632 sections groupant 13, 410 gymnastes avaient annoncé leur participation à la fête fédérale de St Gall. Le 80 % des sections ont exprimé le désir de figurer dans le premier contingent (la fête a dû, comme on sait, être sectionnée), désir qui ne pourra être complètement satisfait. La réception de la bannière fédérale aura lieu le samedi 22 juillet.

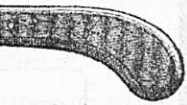
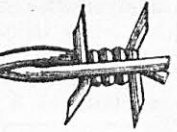
Mieux vaut tard... — On sait que la suppression de l'Office fédéral de l'alimentation est prévue pour le 31 décembre 1922, mais grâce à la suppression déjà effectuée de nombreux services, le nombre des fonctionnaires et employés, qui étaient de 574 en 1919, n'est plus que de 150 à l'heure actuelle.

Le concours du nouvel écu. — Le jury qui devait examiner le projet pour un nouvel écu a terminé ses travaux vendredi soir ; 21 artistes avaient été appelés à concourir dans la deuxième épreuve et un grand nombre de projets avaient été soumis au jury. Celui-ci a retenu deux projets, ceux de M. Burckhart, de Zurich, et de M. Sarkissoff, de Genève.

Le jury a décidé de proposer au Conseil fédéral l'un de ces projets. Tous deux sont fort beaux et représentent, à l'avance, une tête de vieux Suisse avec la cape et, au revers, les armoiries du pays. Le projet de M. Burckhart qui est plutôt dans le genre médaille est fort beau, mais la tête de M. Sarkissoff semble mieux s'adapter pour une pièce de monnaie. Ce dernier projet représentait en outre des cornes d'abondance. D'autre part il y a dans ce projet une innovation curieuse, à savoir que l'inscription *Confederatio Helvetica* se trouve incrustée tout le tour de la frise, c'est-à-dire se détache en relief sur un fond plus bas de sorte que les lettres arrivent à la hauteur même du champ de la pièce. Il y a ainsi trois plans différents. Quelques retouches seront demandées aux artistes.

ulle

S,



hone 122.

t sur mesures
t fournitures
JOUR --
ur Dames.
ES --
m6c.

ue, Broc
à 2 1/2 h. après midi

riers chocolatiers

ÉRENCE
radiotoire

billier national.
économiques :
e Syndicat.

MINISTRATIVE
riers chocolatiers.

le bétail.

és vendront en mises
heure précise, aux
elles vaches de monta-
ortantes, 1 taureau de
rillon de 2 mois ayant

ilé, primé jusqu'à 92
ét.
nt.

apaux Frères.

à vendre

ACHINE A COUDRE,
d, marque « Singer »
trait pour couturière.

. à Publicitas Bulle,
1199 B.

A L'ETRANGER

SERBIE

Un acte criminel ?

On mande de Belgrade au *Matin* : « Suivant la presse de Belgrade, l'explosion du dépôt de munition de Monastir serait, d'après les premiers résultats de l'enquête, l'œuvre de comitadjis révolutionnaires macédoniens. »

CANTON DE FRIBOURG

Cours de fabrication de fromage. — Sous les auspices de la Société pour l'amélioration du fromage de Gruyère, un cours pour la fabrication du fromage aura lieu, à l'école de laiterie de Pérolles, les 27 et 28 avril. Le programme détaillé de ce cours a été publié dans le *Paysan fribourgeois* du 14 avril. Ce cours est spécialement destiné aux fabricants de la plaine. Les inscriptions sont reçues, à Pérolles, ou chez M. Barras, président de la Société pour l'amélioration du fromage de Gruyère, à Bulle.

Fédération agricole. — L'assemblée générale des délégués de la Fédération des Sociétés fribourgeoises d'agriculture aura lieu à Guin, salle de l'auberge paroissiale, le samedi 29 avril prochain, à 9 h. du matin.

Association du régiment d'infanterie 7. Les officiers du régiment 7, réunis, il y a quelque temps, pour fêter la promotion d'un de leur camarades, décidèrent, à l'instar des nombreuses unités de notre armée suisse et de celles des nations étrangères, de fonder une grande famille de tous les officiers, sous-officiers et soldats ayant appartenu et appartenant au R. 1. 7, dans le but de maintenir l'excellent esprit de corps qui anime notre beau régiment fribourgeois, de perpétuer le souvenir des services actifs de la grande guerre et plus spécialement celui des mémorables journées du service d'ordre de la ville fédérale de Berne en 1918.

Aucune finance d'entrée dans l'association, aucune cotisation ne seront perçues. Pour faire partie de l'association, les officiers, sous-officiers et soldats qui ont été ou sont incorporés dans une unité du Régiment devront, jusqu'au 10 mai prochain, signer un bulletin d'adhésion auprès des chefs de section de leur arrondissement et verser la modique somme de 2 francs pour prix de l'insigne qui leur sera remis ultérieurement. La production

« FEUILLETON DE LA GRUYERE »

La Sacrifiée

PAR MICHEL NOUR

— Absolument. Tout est réglé. Elle a écrit à mon tuteur pour le mettre au courant de notre nouvel arrangement et le consulter — pour la forme. Sa réponse est arrivée telle qu'on devait l'attendre ; il ne voit aucun inconvénient à ce que je dispose ma vie à mon gré, puisque je vais être majeure dans quelques mois et par conséquent souveraine maîtresse de moi-même !...
— Cela vous fera plaisir ?
— Je ne vois pas ce que cela changera.
— Vous ne partez pas tout de suite ?
— Demain.
— Si vite !
— Quand on se sent importun, on ne s'en va jamais trop vite... Maintenant, adieu ; je vous souhaite sincèrement d'être heureux... bien que ce soit toujours difficile... Oubliez moi, il le faut !...
Elle lui tendit cordialement une main qu'il serra avec effusion et ils se séparèrent. Bertrand se sentait indiciblement malheu-

de leur livret de service est de rigueur pour justifier de leur incorporation dans le R. 1. 7.
Les hommes du régiment, qui sont appelés au prochain cours de répétition, devront s'inscrire auprès des fourriers de leurs unités respectives.
Tous les membres de l'association sont d'ores et déjà conviés à la grande journée sportive du R. 1. 7. du 21 mai prochain pour approbation des statuts de l'association. Le port de l'insigne sera obligatoire pour tous les membres ce jour-là.

J. Kalin, capitaine.

Notre régiment. — Les hommes du septième régiment sont entrés hier matin, pour aller faire treize jours d'exercices dans la Singine. Souhaitons que le temps se fasse meilleur et que la grippe ne vienne pas saluer nos chers soldats.

GRUYÈRE

Chorale de Bulle. — Le comité de la Chorale informe le public et tout spécialement ses membres passifs et amis qui désirent accompagner la Société à Dijon les 4, 5 et 6 juin prochain de bien vouloir s'inscrire au plus tard à la fin avril courant.

Pour les renseignements relatifs au coût de la course et à son itinéraire, on est prié de s'adresser à M. Léon Pasquier, Rue de Gruyères.

Fondation Musy. — Les étudiants qui voudraient profiter de cette fondation sont priés de s'inscrire d'ici à vendredi, auprès de M. Richoz, rév. curé.

N. B. — La Fondation Musy fournit des subsides aux jeunes gens de Bulle et Grandvillard qui se vouent aux études supérieures (Collège, Séminaire, Technicum, Université, Polytechnicum). Pour y avoir droit il faut avoir terminé la 2^{me} année d'études secondaires et fournir des témoignages authentiques de capacité et de travail.

Memento. — Nous rappelons la conférence de M. Chaudet et l'assemblée qui auront lieu jeudi 27 courant, à 20 heures, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle, en vue de décider la constitution d'une « Société pour le développement de la Gruyère ». Nul doute que toutes les personnes qui aiment notre petit pays appuieront cette heureuse initiative.

Mutualité scolaire. — La loi votée par le Grand Conseil le 20 décembre 1919 et le Règlement d'ap-

reux à l'idée de ne jamais revoir Yvonne ; il sentait qu'elle s'éloignait de lui définitivement et qu'il ne pouvait rien tenter pour la retenir, rien pour l'assister dans sa détresse. Elle s'en allait, triste et seule, et elle était perdue pour lui... Il jugea que c'était la faute d'Aline qu'il prit en aversion.

Yvonne avait voulu lui révéler franchement la situation. Elle avait été sincère, mais elle ne lui avait pas tout dit ; il lui répugnait de faire connaître certains détails superflus, les reproches tour à tour piquants, indirects ou voilés, que lui adressait Aline et surtout le dernier geste de Mlle Blaisinet.

Quand Yvonne avait proposé à sa tante de quitter la cité des Tilleuls, la rapide approbation de la vieille demoiselle lui fit comprendre que l'éventualité de cette séparation était envisagée et acceptée d'avance par elle et surtout par Aline.

Elle en eut d'ailleurs la preuve, car le soir même Mlle Blaisinet lui rendit l'argent avancé par elle pour le séjour à Pornichet en lui disant, pour mettre fin à sa protestation : — C'est un petit prêt que je tiens à te rembourser. Je prévoyais que tu en aurais besoin et j'ai vendu une obligation afin de te le restituer.

Le voisin d'Yvonne.

Yvonne s'installa dans une modeste chambre, faubourg Saint-Denis. Elle avait loué un peu au hasard, désireuse

de leur livret de service est de rigueur pour justifier de leur incorporation dans le R. 1. 7.
Le 10 mars, nous avons fait, avec les conservateurs, un arrangement aux termes duquel chaque parti élaborerait une liste portant quatre candidats, dont les sept obtenant le plus de voix seraient déclarés élus.
Plusieurs candidats étant restés en ballottage, une nouvelle votation eut lieu le 19 mars. A cette occasion les conservateurs, foulant aux pieds tout respect de la parole donnée, mirent tout en jeu pour faire passer tous leurs candidats.

Vous avez chanté victoire, alors que vous auriez dû en avoir honte, Messieurs les conservateurs. Vous avez usé de tous les moyens, et tout particulièrement du vieux spectre démodé de la religion en danger et en sèment l'or et les billets.
Vous élus ont prêté serment de défendre les intérêts de la Commune. Comment pourrions-ils le tenir, ce serment, ceux d'entre eux qui sont présidents d'association travaillant au détriment d'une entreprise communale ?
Vous parlez d'un dîner qui aurait réuni une vingtaine d'électeurs. Si même c'était vrai, depuis quand est-il interdit à un industriel de discuter avec ses collaborateurs, clients ou fournisseurs et si cela lui plaît, de leur offrir une collation ? En tout cas, si jambon il y a eu, il n'aura certainement pas provoqué l'intervention d'un dentiste.

Au reste, ce dîner, comment l'auriez-vous fait contrôler, si ce n'est par un transfuge servant d'espion.
Vous nous reprochez un tonneau de vin. Sachez-le, ce tonneau a existé, mais nous l'avons payé de nos propres deniers. Pour offrir un verre à nos électeurs, nous n'avons nullement besoin de les entraîner dans un local qui fait concurrence à l'établissement communal.

Vous parlez de syndicat par anticipation ! Comme c'est odieux de la part des conservateurs qui, bien qu'en majorité alors, avaient nommé syndic le citoyen en cause, en mars 1918. S'il était bon alors, pourquoi le trouveriez-vous mauvais aujourd'hui ? Peut-être aviez-vous, en 1918, l'intention d'en faire un adepte de votre parti. Quelle erreur grossière ! Rappelez-vous une fois pour toutes qu'il ne faut pas juger les autres d'après soi-même, et que chez nous les convictions sont plus fortes que les intérêts économiques ou autres.

Le correspondant du « Fribourgeois », par ignorance ou mauvaise foi, ose affirmer que les conservateurs n'ont usé d'aucune pression ni intimidation. Nous ne citerons qu'un fait, entre bien d'autres, pour prouver l'innocence de cette affirmation du « Fribourgeois », celui d'un radical aux cheveux blancs obligé d'aller déposer une liste conservatrice parce qu'il se trouvait nouvellement fermier d'un tôlelet.

Veuillez excuser, Monsieur le rédacteur, la longueur de notre exposé et agréez,...

Un groupe d'électeurs indignés.

Les élections de Sorens. — On nous écrit :
Monsieur le rédacteur,
Ayant entendu dire que le « Fribourgeois » s'était occupé des élections de Sorens, avec le parti pris et le manque de sincérité qui le caractérisent, nous avons cherché à le constater et nous avons effectivement retrouvé le numéro du premier avril, où est entassé un fatras de controvertés et d'accusations mensongères à l'égard du parti radical de Sorens.

Rétablissons les faits :
Comment les tôlelets osent-ils nier qu'ils eurent peur du résultat des élections et que, sur la demande du syndicat conservateur, eut lieu une réunion des comités des deux partis, réunion qui aboutit à un arrangement. Cet arrangement devait être soumis à l'approbation d'une assemblée générale à convoquer par la majorité. La publication n'en a jamais été faite, et pour cause : en effet, les conservateurs avaient d'autres vues.

Nous n'avons eu aucune relation avec le parti socialiste ; par contre, nous avons eu effectivement des pourparlers avec les ouvriers, car nous désirions porter des candidats travailleurs et sérieux. Osez vous en dire autant, Messieurs les conservateurs, dont deux candidats, notre syndic-député et

avant tout de trouver un peu d'air et de soleil sous les toits.

Son nouveau logis ne lui plut pas autant qu'elle l'espérait. La maison se révéla plus bruyante qu'elle ne le soupçonnait. De nombreux locataires rentraient tard le soir, et le vacarme des conversations tenues sur un diapason élevé traversaient aisément les minces cloisons.

Une nuit elle fut réveillée par le bruit d'une querelle dans le logement contigu. Elle avait déjà eu l'occasion d'apercevoir sa voisine, une grande jeune femme maigre et pâle assez jolie, pauvrement mise mais jamais le voisin, presque toujours absent.

La voix de celui-ci la frappa. Il pérorait, répondant avec un superbe dédain aux reproches de sa compagne.

— Ma petite, il est évident qu'on a eu tort de se marier tous les deux... Une bêtise de jeunesse... que je ne recommencerais pas aujourd'hui... Car si l'un de nous a à le déplorer, je crois que c'est surtout moi !...
— Je te rends malheureux ?
— Tu as fait le malheur de ma vie ! Un artiste n'est pas fait pour le pot-au-feu conjugal où son génie se noie ! Il ne doit pas se marier... à moins d'épouser cette autre forme d'indépendance que donne la galette... Mais toi, tes parents ont profité de ce que je t'avais « séduite » pour ne pas te donner de dot ! Si seulement tu avais voulu faire du concert ! Je t'ai trouvé des engagements,

un socialiste chômeur, sont restés sur le carreau, en ballottage.
Le 10 mars, nous avons fait, avec les conservateurs, un arrangement aux termes duquel chaque parti élaborerait une liste portant quatre candidats, dont les sept obtenant le plus de voix seraient déclarés élus.

Plusieurs candidats étant restés en ballottage, une nouvelle votation eut lieu le 19 mars. A cette occasion les conservateurs, foulant aux pieds tout respect de la parole donnée, mirent tout en jeu pour faire passer tous leurs candidats.

Vous avez chanté victoire, alors que vous auriez dû en avoir honte, Messieurs les conservateurs. Vous avez usé de tous les moyens, et tout particulièrement du vieux spectre démodé de la religion en danger et en sèment l'or et les billets.

Vous élus ont prêté serment de défendre les intérêts de la Commune. Comment pourrions-ils le tenir, ce serment, ceux d'entre eux qui sont présidents d'association travaillant au détriment d'une entreprise communale ?

Vous parlez d'un dîner qui aurait réuni une vingtaine d'électeurs. Si même c'était vrai, depuis quand est-il interdit à un industriel de discuter avec ses collaborateurs, clients ou fournisseurs et si cela lui plaît, de leur offrir une collation ? En tout cas, si jambon il y a eu, il n'aura certainement pas provoqué l'intervention d'un dentiste.

Au reste, ce dîner, comment l'auriez-vous fait contrôler, si ce n'est par un transfuge servant d'espion.

Vous nous reprochez un tonneau de vin. Sachez-le, ce tonneau a existé, mais nous l'avons payé de nos propres deniers. Pour offrir un verre à nos électeurs, nous n'avons nullement besoin de les entraîner dans un local qui fait concurrence à l'établissement communal.

Vous parlez de syndicat par anticipation ! Comme c'est odieux de la part des conservateurs qui, bien qu'en majorité alors, avaient nommé syndic le citoyen en cause, en mars 1918. S'il était bon alors, pourquoi le trouveriez-vous mauvais aujourd'hui ? Peut-être aviez-vous, en 1918, l'intention d'en faire un adepte de votre parti. Quelle erreur grossière ! Rappelez-vous une fois pour toutes qu'il ne faut pas juger les autres d'après soi-même, et que chez nous les convictions sont plus fortes que les intérêts économiques ou autres.

Le correspondant du « Fribourgeois », par ignorance ou mauvaise foi, ose affirmer que les conservateurs n'ont usé d'aucune pression ni intimidation. Nous ne citerons qu'un fait, entre bien d'autres, pour prouver l'innocence de cette affirmation du « Fribourgeois », celui d'un radical aux cheveux blancs obligé d'aller déposer une liste conservatrice parce qu'il se trouvait nouvellement fermier d'un tôlelet.

Veuillez excuser, Monsieur le rédacteur, la longueur de notre exposé et agréez,...

Un groupe d'électeurs indignés.

Les familles parentes et alliées

Monsieur Jules ESSEIVA à Châtel-Créruz décédé dernièrement, remercie de cœur les nombreuses personnes qui ont pris une part si vive à leur grand deuil.

Vermouth NOBLESSE DELICIEUSE GOURMANDE GIRAVERGNA & CIE GENEVE

mais madame ne peut s'exhiber !
— Tu sais bien pourquoi j'ai refusé...
— Par paresse !
— Je travaille toute la journée !
— Joli travail ! De la couture qui ne te rapporte pas de quoi manger !
— En attendant, ce n'est pas toi qui me nourris !... Et quand tu reviens, c'est parce que tu ne sais plus où trouver le logement et la croûte !
— Moi ! C'est pour le plaisir de subir tes scènes.

Yvonne écoutait, écœurée. Elle avait reconnu la voix de Rosemond Florial, mais elle se croyait le jouet d'une illusion.

Bientôt, elle ne douta plus.
— Si je ne t'aimais pas, malgré tout, continuait le bellâtre, désireux de faire la paix, j'aurais des femmes plus que je n'en voudrais ! A Pornichet, par exemple, il y avait une jolie petite, de bonne famille, qui s'était absolument toquée de moi... Si j'avais voulu, il ne tenait qu'à moi de la cueillir... Mais ça me dégoûte !... Voilà comme je suis...
Yvonne se boucha les oreilles pour ne pas entendre la fin de la conversation qui se termina par un éphémère raccommodement.

(A suivre.)

Les névrosés et malades du cœur

ne doivent pas tarder un instant à faire du Café de Malt Kneipp Kathreiner leur boisson quotidienne.

LA CIDRERIE DE GUIN

offre comme boisson agréable et bon marché

du vin de fruits de 1^{re} qualité

en fûts prêts de toutes contenances. Dépôt à Bulle au Syndicat agricole de la Gruyère. Prière de s'adresser à ce dépôt.

Photo-Hall S. GLASSON, Bulle.

Messieurs les amateurs trouveront dès ce jour un grand choix d'occasions jusqu'à épuisement du stock à des prix excessivement bas.

Occasion unique au début de la saison. Exécution soignée de travaux d'amateurs dans les 24 heures.

AVIS IMPORTANT

La Maison donne en tous temps un cours gratuit à Messieurs les amateurs qui débutent dans la photographie. Elle les accompagne pour des prises de vues, les initie à la manipulation des appareils, au développement, etc., en mettant gratuitement à leur disposition les produits nécessaires aux premiers essais.

Elle est en outre toujours à la disposition de Messieurs les amateurs pour tous renseignements qui pourraient leur être utiles.

A l'intérieur du magasin, Exposition permanente

de 160 vues stéréoscopiques sur verre en couleurs (autochromes).

Les Vins de Fruits de Worb

reconnus d'une qualité excellente, sont livrés en fûts prêts de 60 - 700 litres, ainsi que légèrement mousseux en bouteilles.

— Prix courant à disposition. —

Grande Cidrerie bernoise à Worb.

Téléphone N° 70.

De sérieux représentants de rayon sont demandés.

Tobie BEC, Bulle

Blouses en fil

aux derniers prix du jour.

On demande à louer

pour la montagne, 5 ou 6 vaches pie-rouges. S'adr. à Publicitas Bulle, sous P 1197 B

HONGREURS

BERGMANN, père et fils, hongreurs, à Châtel St Denis, informent le public de la Gruyère qu'ils se trouvent tous les Jours au Cercle catholique, à Bulle.

Opèrent toutes castrations, ainsi que celles des poulains.

Opérations garanties.

Traitent n'importe quelle hernie. Téléph. N° 27, Châtel St Denis.

Mulets à vendre.

1° Un mulet avec son collier, âgé de 10 ans, sage, travaillant seul et au double, apte à tous travaux, fort trotteur.

2° Un mulet avec collier, âgé de 15 ans, sage, travaillant bien, conviendrait pour l'alpage et de valage de bois

S'adresser à TURIN Sévère, à Muraz, pr. Monthey (Valais)

A vendre un gros chien

race St Bernard, bon pour la garde et le trait. S'adr. à Publicitas, Bulle.

Banque Commerciale.

La Banque Commerciale S. A., à Fribourg, avise ses créanciers que, grâce au bienveillant consentement de l'Etat et de la Banque de l'Etat de Fribourg, elle a été en mesure d'annoncer à l'assemblée du 20 courant une amélioration notable de ses propositions concordataires contenues dans la circulaire du 14 décembre 1921, cela dans le sens et la portée suivante :

1. Aux créanciers qui opteront pour le 70 %, le paiement au comptant, dès l'homologation définitive du concordat, du 20 % de leurs créances et le 50 % par remise d'obligations de la Banque de l'Etat 5 % à 3, 5 ou 8 ans, selon la nature de leurs créances ;
2. Aux créanciers porteurs de devises étrangères, la conversion de leurs devises en francs suisses faite au cours moyen du jour de l'homologation définitive du concordat.

Les créanciers désireux d'assurer l'aboutissement du concordat recommandé par le commissaire, l'expert technique et les personnes qui ont pris la parole à l'assemblée, sont priés de retourner immédiatement leur adhésion, le quorum n'étant pas encore atteint à ce jour.

Au nom de la Banque Commerciale Fribourgeoise S. A.
Ch. EGGER, avocat.

Blanchissez

vos chambres, cuisines, caves, locaux de fabrique, façades, etc.,

vous-mêmes

avec la couleur à l'eau froide

SIGOTIN

éprouvée depuis 20 ans. Le badigeon à la Sigotin est bon marché, très solide et ne déteint pas.

1 Paquet d'un kilo suffit pour 10 à 15 mètres carrés et coûte : en blanc, Fr. 1.—, en jaune-clair, vert-clair, bleu-clair, gris-clair et rose, Fr. 1.20.

En vente à :

BULLE :
P. Dubas, droguerie ;
Aug Barras, agent agr.
ROMONT :
A. Gauthier, nég.
J. Noyer, pharmacie

A vendre

une belle

truie

race Yorkshire, portant de 10 semaines, seconde nichée, chez Joseph Pochon, Tirage, Bulle.

A vendre

A très bas prix, en bloc ou par pièces, une certaine quantité de bonnes vides usagées, et de

réipients en fer blanc. S'adresser à Ernest CASSELLA, nég., Bulle.

A vendre

1000 kg de paille de froment chez Louis Niess, à Vuisternens-en-Ogoz.

ON PRENDRAIT

encore deux bonnes vaches laitières pour le prochain estivage. Belle montagne, bons soins assurés. S'adresser aux Frères Mooser, au Moulin, Bellegarde.

Armailli

fort traqueur et sachant fabriquer, contracterait engagement pour la montagne ou place analogue. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1193 B.



Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle, tulle appliqué, par paire et par pièces, vitrages, broderies pour linge, brise-bise etc.

Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier. H. METTLER, HERISAU Fabrique spéciale de rideaux brodés.

C'est incroyable! Automobiles.

Vu la crise actuelle, il est exécuté d'après les derniers procédés sur torpédo,

pour fr. 150.—

et même fr. 120.— une demi-peinture, sous leurs remarquables éclats. Egalement Landaulets pour fr. 180.— et 150.— peuvent être livrés très rapidement, en cas d'urgence en 4 jours, avec la même solidité que la peinture neuve, garantie assez sèche moyennant après la première course un bon lavage.

S'adr. chez Ed. Wutrich, spécialiste peintre en voitures, Vevy La Tour, Avenue des Mousquetaires.

A louer

un appartement

3 chambres et cuisine, eau et lumière. S'adresser à Ignace Bosson, à Riaz.

On prendrait en estivage

au 1^{er} mai, une vache et un bouf de travail. Bons toins. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P. 1256 B.

ON DEMANDE saleur

pour la saison d'été, pour soigner le fromage. S'adresser sous P 1242 B. à Publicitas, Bulle.

A VENDRE

une charrue système Odin ; une charette à lait. G. DUNAND, maréchal, Bulle.

CHARPENTIER sont demandés

de suite. Où ? Publicitas l'indiquera.

On cherche logement

de 2 ou 3 chambres et dépendances, bien exposé. S'adr. à Publicitas, Bulle sous P 1221 B.

ON DEMANDE un représentant

ou Maison du canton de Fribourg pour la vente d'un nouvel appareil pour l'agriculture et d'un nouvel appareil pour les fromageries. Affaire très intéressante et de gros rapport. Pour traiter, s'adresser à Frédéric Luder, Nyon (Vaud).

A vendre

un bon et fort mulet garanti sous tous les rapports. S'adr. à Publicitas, Bulle sous P 1191 B.

A louer

en soumission, pour la présente année, la belle

gîte des Troches.

Pour conditions et offres, s'adresser à M. Paul RIME, à Gruyères, d'ici au 28 avril courant.

Toujours un grand choix de

PORCS

de 2 à 5 mois et des truies portantes, à vendre. S'adresser à la Porcherie de Vuodens. — Téléphone 58.

Vendeuse est demandée

par la Société coopérative de consommation de VUODENS. Entrée de suite. S'y présenter personnellement ou par écrit, avec certificats et références.

Tout pour Enfants, Jeunes Filles et Jeunes Gens.

Robes pr. fillettes et jeunes filles.

Robes pour fillettes jolis kimonos, en popeline beige, ornés de biais, marine et nervures; ou croisé satiné beige avec biais, marine ou rouge; ou jolies rayures avec garniture popeline blanche, pour 3-6 ans 4 95, 3 95 **3.50**

Robes pour fillettes en voile neigeux, avec empiècement, petites manches, dos et devant brodés, jupe rapportée froncée, ornée de nervures; ou voile neigeux, devant plat rehaussé d'entre deux fine guipure, dos et côtés à plis, petites manches volants gracieux; ou mousseline brodée, garnitures volants ajourés et flots de rubans; ou voile finement ajouré avec baigieuses, garnitures rubans et plis lingerie, etc., etc. 9 50, 8 50, **5.50**

Robes pour jeunes filles en voile neigeux, avec bande nouvelle, incrustée filets, plis plats sur les côtés, 15.50, 14.75, 9.85, **7.50**
ou voile broché, fond blanc, rayures rose avec collerette, ceinture et garnitures Voile neigeux; ou voile brodé main, rehaussé jolie dentelle; ou mousseline brodée avec volants en festons montés à jours, flots de rubans, etc., etc.

Robes pour grandes jeunes filles en beau voile, côtés gds volants ajourés se répétant au corsage et aux manches, devant droit froncé à la taille, garni de roses en ruban, 19 50, 17 50, 15 50, **12.95**
ou voile avec incrustation filet en bandes; ou voile rose, devant et dos rehaussés de plis lingerie, ajourés et biais blancs;
ou voile neigeux rehaussé d'une bande brodée, jupe volante montée à jours, chou de ruban à la taille et au corsage, etc. Modèles ravissants.

Ravissants Chapeaux garnis

pour Fillettes et jeunes Filles
15⁵⁰ 12⁵⁰ 9⁵⁰ en paille de soie cousue 7⁵⁰ 5⁵⁰ 3⁵⁰

Jaquettes et Manteaux

Belles jaquettes de laine pour fillettes et jeunes filles, jolis coloris mode avec col et parements unis ou pékinés, teintes opposées, depuis 13.85

Ravissants manteaux forme kimono, en velours de laine léger et très chaud, qualité superbe, en toutes teintes mode, depuis 27.50

Ravissants manteaux kimono en jersey laine rubis ou nattier, avec plaque pèlerine. 22.--

Ceintures haute nouveauté, en laque noire, 0.60

Ceintures fantaisie av. plaquets façon ivoire, boucle assortie, la p 1.25

Gants blancs joli coton similisé, av. 2 boutons et boutonnière - 0.75
Gants longs en beau coton, la paire, 3.50, 2.95, 2.50

LINGERIE

Chemises en bonne toile blanche, décolleté carré, dos et devant petits festons ajourés,

En centimètres	35	40	45	50	55	60
Prix	1 05	1 25	1 40	1 50	1 65	1 75
En cm.	65	70	75	80	85	90
Prix	1 85	2 20	2 35	2 45	2 60	2 75

en qualité supérieure, décolleté carré, belle broderie dos et devant

En centimètres	35	40	45	50	55	60
Prix	1 85	1 90	2.--	2 15	2 30	2 45
En cm.	65	70	75	80	85	90
Prix	2 55	3 20	3 45	3 65	3 85	4 05

Pantalons en bonne toile avec jarrettières et volant festonné,

En cm.	30	35	40	45	50	55	60
Prix	1 50	1 65	1 80	2 --	2 20	2 35	2 55

en qualité supérieure, forme droite, avec plis lingerie et festons ajourés

En cm.	30	35	40	45	50	55	60
Prix	1 75	1 95	2 15	2 35	2 55	2 75	2 95

en qualité extra supérieure, forme sabot, avec broderie étoile,

En cm.	30	35	40	45	50	55	60
Prix	1 95	2 25	2 55	2 80	3 10	3 35	3 65

Combinaisons-jupons en bonne toile, décolleté rond avec jolie broderie, volant assorti.

En centimètres	45	50	55	60	65	70
Prix	2 70	3.--	3 15	3 25	3 35	3 85
En centimètres	75	80	85	90	95	100
Prix	3 95	4 10	4 20	4 35	4 45	4 55

en qual. supérieure, décolleté carré, ravissante broderie av. volant assorti

En centimètres	45	50	55	60	65	70
Prix	3 45	3 70	4.--	4 20	4 50	5 10
En centimètres	75	80	85	90	95	100
Prix	5 35	5 60	5 90	6 15	6 45	6 75

Rubans p. cheveux en assortiment superbe, depuis le m. - 1 0

MOUCHOIRS

Mouchoirs en jolie batiste mercerisé, avec ourlets ajourés, la pièce, 0 30, 0 20, 0 15

Mouchoirs en bon coton, bords rayés fantaisie, la pièce 0 25

Mouchoirs en fort coton, bords lignés, la pièce 0 40

Mouchoirs en fort coton, toutes initiales brodées, la pièce 0 60

Bas et Chaussettes

pour fillettes et jeunes filles, garçonnetts et jeunes gens.
Bas noirs, bruns, acajou, blancs, belles qualités

Nos	2	3	4	5	6	7	8	9
Prix	1 25	1 45	1 65	1 95	2 25	2 45	2 65	2 95
		1 35	1 45	1 65	1 85	1 95	2 10	2 20
		1 35	1 45	1 65	1 85	1 95	2 10	2 20
		2 10	2 25	2 40	2 55	2 70	2 95	—

blancs
noirs
bruns
acajou,
17^{es} belle qualité.

CHAUSSETTES

noires, brunes, blanches, fantaisie
Chaussettes fantaisie en occasion.

LOT superbe composé des plus belles nouveautés toutes les teintes, jambes unies, avec bords pékinés, au choix, la paire **95 centimes**

Chaussettes fantaisie, jolie qualité

Nos	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	0 55	0 65	0 75	0 85	0 95	1 10	1 20	1 30

Chaussettes blanches, en beau coton similisé bon & diminué,

Nos	3	4	5	6	7	8	9
Prix	0 85	0 95	1 10	1 20	1 30	1 40	1 50

Chaussettes noires et brunes, joli coton, bouts et talons renforcés

Nos	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	0 85	0 95	1 15	1 25	1 45	1 55	1 65	1 85

Pour jeunes gens et garçonnetts.

VÊTEMENTS

Beau choix de vêtements en jersey avec col et cravate encolure carrée, fantaisie, toutes les jolies nouveautés, le vêtement depuis **23.50 à 12.50**

Vêtements complets en joli coutil cavalier, formes nouvelles, avec col marin orné de biais blancs pour 3 à 4 ans plus 1.25 par taille, le vêtement **8.75**

Vêtements complets en coutil cavalier beige, rayé bleu, veste américaine avec poches, col marin interchangeable, cravate satin noir, pour 3 à 4 ans, plus 1.25 par taille, le vêtement **11.50**

Ravissants Vêtements en coutil satiné rayé, bleu et blanc, veste américaine avec poches, manches brodées, écusson rouge, joli col marin avec plastron assorti, cravate satin noir, pour 5 ans plus 1.25 par taille, le vêtement **11.75**

Vêtements élégants en beau reps blanc, col orné broderie, pr garçonnetts, le vêtement **16.75**

Vêtements élégants en beau satin croisé blanc, veste forme américaine, avec col, plastron et parements interchangeables, cravate faille noire; le vêtement **17.50**

Très beaux Vêtements chasseur en fort satin croisé kaki, boutons façon cuir, pour 13 à 15 ans, le vêtement **22.50**

Vêtements drap marine, belle qualité forme nouvelle, veste américaine, avec col et parements assortis pour 6 à 12 ans, le vêtement **24.50**

Vêtements en beau drap marine qualité sup. plus élégants, p. 6 12 ans, le vêt **27.--, 26.--**

Vêtements très élégants en serge peignée pure laine, veste américaine, col et parements interchangeables, cravate reps noir p 12 15 ans le vêt. **38.50**

Blouses pour Garçons.

Blouses en coutil cavalier blanc rayé bleu avec col orné de biais blancs, avec poches, la blouse **3.85**

Blouses en coutil rayé marine et blanc, col pareil et cravate satin noir, la blouse **3.95**

Blouses en beau coutil marine, rayures tennis, joli col, la blouse **4.85**

Blouses en beau satin croisé blanc, forme américaine, avec col marin et parements interchangeables, cravate reps noir la blouse **9.85**

PANTALONS

Pantalons pour garçons, en coutil cavalier, satiné marine, toutes les tailles, le pantalon, depuis **4.25**

Pour Garçonnetts.

Jolis Vêtements (barboteuses) pour bébés de 2-5 ans, en satin croisé, écu ou bleu, avec parements opposés, en jolies rayures avec biais blancs, le vêtement, 4 85 **4.25**

Chapeaux de paille

pour garçons et jeunes gens. depuis 1 25

Jean-Bart, Jean-Bart souples, bordés av. ruban brodé, 6.50, 5.95, à 3 25, 2.95, 2.65
Pour jeunes gens, toutes les jolies formes, 4 95, 3 25, 2 65, 2 25

Cols marin depuis 1 25
Col et parements assortis depuis 1 95

Ravissant choix de tricots fantaisie (weaters), depuis 5 50 à 1 95
Bretelles en élastique, bonne qualité, 1 65, 1 25, 0 95
Cols enrouchois, le col 0 95
Gants joli coton blanc, avec boutons et boutonniers, 0 95, 0 75
Lavallières sole depuis 1 25

LINGERIE

Chemises de jour pour garçons, forte toile blanche, en centimètres 50 à 100, depuis 2 95, plus 0 25 par 5 centimètres.

Grands Magasins

VILLE DE PARIS

VEVEY

Place du Marché - R. du Lac
I. LEVY.